

# Année 1940

## L'armistice

### Les pleins pouvoirs au maréchal Pétain

**17 juin 1940 : le maréchal Pétain, nouveau président du Conseil, demande à Hitler l'armistice au nom de la France. Celui-ci est signé le 22 juin 1940. Un autre choix était possible : l'exil du gouvernement dans l'empire colonial français.**

La Convention d'armistice impose des conditions très dures à la France.

\*Aspect territorial : la zone nord et atlantique est occupée par les Allemands, la zone sud est libre. L'empire colonial reste sous l'autorité du gouvernement français.

\*Aspect humain : les prisonniers de guerre français (près de deux millions) restent en captivité.

\*Aspect financier : les frais d'occupation sont colossaux.

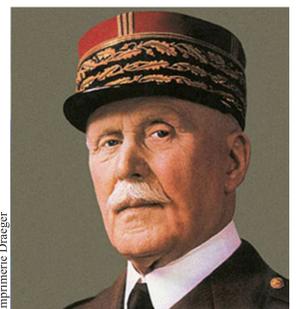
\*Aspect militaire : l'armée est autorisée en zone libre, mais réduite à sa portion congrue (armée d'armistice). L'armement doit être livré à l'Allemagne, l'aviation et la flotte sont laissées au gouvernement français.

Une clause stipule que les Français qui combattent avec un autre pays contre l'Allemagne seront traités en « francs-tireurs » autrement dit fusillés sur le champ.



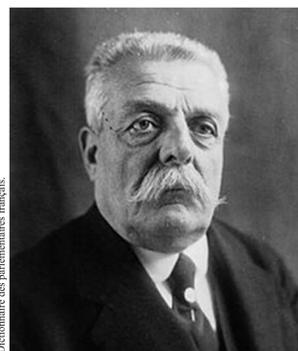
Signature de l'armistice le 22 juin 1940, à Rethondes

Le 10 juillet 1940, le maréchal Pétain obtient les pleins pouvoirs du parlement réuni à Vichy, ville choisie comme la capitale de l'État français.



Imprimerie Daegeer

Philippe Pétain sur une photo de propagande



Achille Daroux

Achille Daroux (1866-1953) conseiller municipal de Maillezais, conseiller général du canton jusqu'en 1940, député radical-socialiste de Fontenay-le-Comte, est le seul parlementaire vendéen à avoir, malgré les pressions, refusé de voter les pleins pouvoirs au maréchal Pétain.

468 parlementaires étaient présents, seuls 80 ont voté contre.

**L'entrevue de Montoire entre Pétain et Hitler institue la collaboration d'État entre la France et l'Allemagne.**



La poignée de main entre Philippe Pétain et Adolphe Hitler avec Paul-Otto Schmidt interprète et à droite, Joachim von Ribbentrop ministre allemand des affaires étrangères



Sur les marches de l'Hôtel du Parc à Vichy, au premier rang, de gauche à droite, Philippe Pétain, François Darlan et Pierre Laval